



Municipalité de Saint-Sylvestre

423-B, rue Principale
St-Sylvestre (Québec) G0S 3C0

dg@st-sylvestre.org

info@st-sylvestre.org

Téléphone 418-596-2384 *4 / Télécopieur 418-596-2375

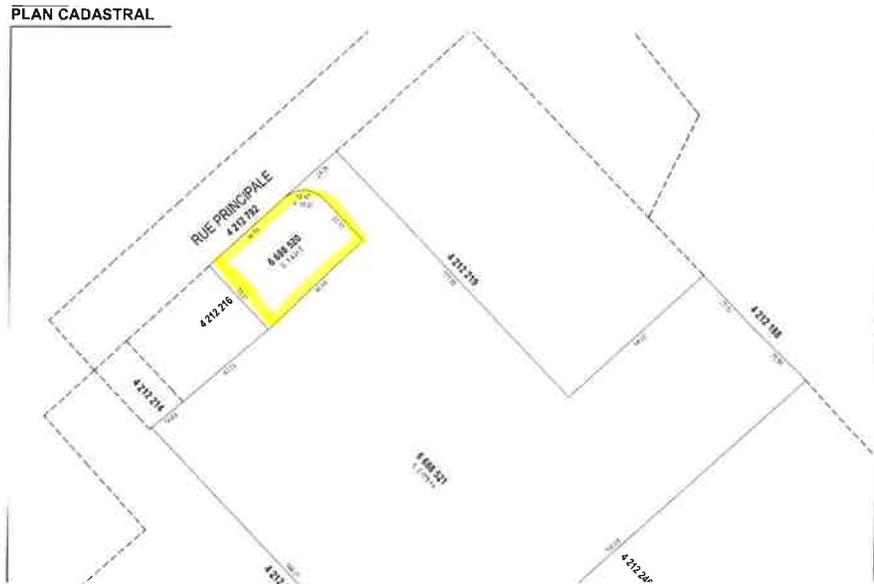
APPEL D'OFFRES : VENTE D'UN TERRAIN COMMERCIAL

Numéro de lot: 6 688 520

Adresse: 387 rue Principale, St-Sylvestre

Superficie: 1 401.5 mètres carrés (15 085.62 pieds carrés)

Prix: 3,75\$ du pied carré



Toute personne intéressée par l'achat du terrain doit compléter le formulaire de soumission disponible sur le site internet de la municipalité ou au bureau municipal et le retourner à Louise Breton, directrice générale, greffière-trésorière de la municipalité avant le 26 juin 2025 à 13h30. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de fournir les informations demandées au même moment que son formulaire sous peine de voir sa demande refuser.

Louise Breton

Directrice générale et greffière-trésorière
De la Municipalité de Saint-Sylvestre
Le 3 juin 2025



FORMULAIRE DE SOUMISSION

OFFRE D'ACHAT D'UN TERRAIN COMMERCIAL

RUE PRINCIPALE

Soumissionnaire(s)

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Courriel: _____

*Dans le cas d'une offre par une compagnie, une résolution autorisant le représentant à formuler cette soumission est exigée et doit être jointe à la présente.

Objet

Dans le cas de l'appel d'offres par la municipalité de St-Sylvestre concernant la vente du terrain situé sur la rue Principale, j'offre de me porter acquéreur du terrain ci-après décrit:

Numéro de lot: 6 688 520

Adresse: 387 rue Principale, St-Sylvestre

Superficie: 1 401.5 mètres carrés (15 085.62 pieds carrés)

Prix: 3,75\$ du pied carré

Dépôt:

Je joins à la présente soumission un chèque ou un mandat-poste de _____ \$, à l'ordre de la Municipalité St-Sylvestre. Ce montant représente un dépôt de 10% du coût d'acquisition du terrain.

En aucune façon, l'encaissement de ce chèque par la Municipalité ne devra être interprété comme étant une acceptation de ladite soumission. Si la soumission est acceptée par la municipalité, cette somme sera imputée au prix d'achat, mais dans le cas où elle ne sera pas acceptée, la Municipalité me remettra ce montant.

Le solde de prix de vente ainsi que toutes taxes applicables et autres frais seront payables en totalité au moment de la signature de l'acte de vente et devront être remis au notaire instrumentant avant la transaction.

Initiales: _____

Obligations:

En remettant ma soumission, je fournis à la Municipalité mon projet détaillé incluant l'utilisation projetée, la superficie du bâtiment projeté, un plan du bâtiment projeté ainsi que toutes autres informations permettant au conseil municipal de prendre une décision éclairée en lien avec ses objectifs de développement.

Si ma soumission est acceptée par la Municipalité, je comprends et accepte toutes les conditions apparaissant à l'appel d'offres publié dans le journal local et sur le site web de la municipalité, notamment:

1. Signer l'acte de vente devant notaire dans les soixante (60) jours suivant l'octroi;
2. Acquitter les frais inhérents à la transaction;
3. Ne pas vendre ce terrain à un tiers avant d'y avoir construit un immeuble conforme à la réglementation en vigueur et aux conditions de l'appel d'offres;
4. Ne pas procéder à la mise en chantier avant l'obtention de toutes les autorisations et permis;

Dispositions générales:

Je comprends et accepte également ce qui suit:

1. Le prix de vente est déterminé et non négociable et sera payable au comptant lors de la signature de l'acte de vente. Il ne s'agit pas d'une vente aux enchères, s'il devait y avoir plus d'un intéressé pour ce terrain, l'adjudication sera établie selon la pertinence du projet en lien la réglementation municipale et les objectifs de développement de la municipalité;
2. La vente est consentie sans garantie légale de qualité;
3. Cette soumission constitue une offre d'achat, laquelle m'oblige à acheter le terrain dans le cas où la Municipalité accèterait de me l'octroyer à la suite de ma soumission;
4. Je me réserve le droit de retirer la présente soumission au moyen d'un avis écrit à la Municipalité, en tout temps, avant l'ouverture des soumissions par la Municipalité, laquelle aura lieu le 26 juin 2025 à 13 h 30, au bureau municipal situé au 423-B, rue Principale à St-Sylvestre. En ce cas, elle deviendra nulle et sans effet et le dépôt me sera immédiatement remis;
5. Je suis responsable de rechercher et obtenir toutes les informations ou précisions nécessaires à ma compréhension de l'appel d'offres et du présent formulaire. Au besoin, je peux contacter la directrice générale de la Municipalité pour obtenir toutes les informations ou précisions nécessaires à celui-ci. Cependant, je comprends que la directrice générale ne me prodiguera pas de conseil juridique et que si nécessaire, je devrai contacter mon propre conseiller juridique.

Initiales: _____

6. Je suis également responsable de rechercher et obtenir toutes informations ou précisions nécessaires à ma compréhension des normes et règlements applicables à mon projet de construction;
7. Les droits résultant de la présente sont des droits personnels et ne peuvent être cédés ou transférés à mes ayant droit ou à des tiers, sans autorisation de la Municipalité;
8. Aucune modification au plan de lotissement ne sera autorisée, incluant une subdivision, un agrandissement ou un regroupement de lot;
9. Le déplacement et l'installation d'un bâtiment usagé sont interdits;
10. En cas d'acceptation, cette soumission fera partie intégrante de l'acte de vente;
11. J'ai l'obligation de construire à l'intérieur de 18 mois suivant la date de signature notariée

Défaut:

Je comprends et accepte également que si je ne respecte pas les engagements prévus à la présente offre dans les délais déparis:

- Avant la signature de vente; l'acceptation de mon offre deviendra immédiatement nulle et non avenue, sans nécessiter d'avis, le dépôt restant acquis à la Municipalité à titre de dommages et intérêts, sans préjudice à tout autre recours;
- Après la signature de l'acte de vente: je devrai rétrocéder le terrain à la Municipalité à mes frais, au prix payé, duquel sera conservée une somme de 10% dudit prix, et sans restitution pour quelque acompte, taxe, amélioration ou construction.

Signé à _____, ce _____ 2025

Nom: _____

Initiales: _____